

(*Traduction*)

Considérations sur le Mémorandum et sur d'autres Déclarations des Représentants Yougoslaves à la Première Session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères à Londres en Septembre 1945

Rome, Mars 1946

(Traduction)

Considérations sur le Mémorandum et sur d'autres Déclarations des Représentants Yougoslaves à la Première Session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères à Londres en Septembre 1945

Rome, Mars 1946

AIDE-MEMOIRE

Considérations sur le Mémorandum et sur d'autres déclarations des Représentants Yougoslaves à la première session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères à Londres en septembre 1945

Au moment où reprennent leurs travaux les suppléants des Ministres des Affaires étrangères, chargés d'élaborer le texte préliminaire du traité de paix avec l'Italie ; en se référant, d'une part aux déclarations faites le 18 septembre 1945 à la première session de la Conférence de Londres par M. Alcide De Gasperi, Ministre des Affaires étrangères d'Italie, d'autre part à la documentation qui a été présentée à l'époque (en particulier au *Mémorandum sur la frontière italo-yougoslave*), le Gouvernement italien juge utile de soumettre à un examen objectif les considérations ultérieures contenues dans cet Aide-Mémoire.

Le Gouvernement italien entend éclaircir et préciser son point de vue, déjà manifesté, sur la question de la Vénétie Julienne, surtout après certains arguments qu'a allégués le Gouvernement yougoslave à l'appui de sa propre thèse.

L'attitude du Gouvernement yougoslave, telle qu'elle s'est révélée dans le *Memorandum concerning the question of the Julian March and other Yugoslav territories under Italy* ainsi que dans les déclarations qu'ont faites à Londres le 18 septembre 1945 MM. Kardelj, Léontich et Kosanovich, délégués de la Yougoslavie, se fonde sur des arguments à caractère : a) géographique ; b) historique ; c) ethnique ; d) économique ; e) politique. C'est dans ce même ordre que nous allons brièvement les examiner ici.

A) *Arguments à caractère géographique.* — A en croire le porte-parole autorisé de la Yougoslavie, seulement une « petite partie au nord de la Vénétie Julienne » appartient au système des Alpes Juliennes : le reste, y compris toute l'Istrie et la contrée où se trouve Trieste, appartiendrait au « système dinarique » caractérisant la Yougoslavie occidentale et méridionale.

A peine serait-il besoin de s'arrêter là-dessus tellement la théorie est dénuée de base scientifique, comme on pourra s'en rendre compte en consultant le *Mémorandum sur la frontière italo-yougoslave* présenté en septembre dernier par le Gouvernement italien au Conseil des Ministres des Affaires étrangères. Ainsi que nous avons eu l'occasion de le montrer alors, la théorie ci-dessus a été lancée, pour la première fois, après 1880, par un groupe d'auteurs autrichiens lorsque la Vénétie Julienne était encore une partie intégrante de l'Empire austro-hongrois et la lutte des irrédentistes italiens, qui voulaient se réunir à la mère-patrie alors ressuscitée, battait son plein. La thèse préconçue — aujourd'hui

remise à neuf par les Yougoslaves – tendait à démontrer que le système des Alpes s'arrête au bassin supérieur de l'Isonzo, tandis que le reste de la région connue sous le nom de Vénétie Julienne appartiendrait au système géographique balkanique.

Cet argument doit être relevé surtout comme exemple de l'arbitraire auquel il faut recourir quand on prétend nier l'évidence, car c'est l'évidence même que la région de la Vénétie Julienne, bornée à l'est par le dernier contrefort de la chaîne des Alpes, forme partie intégrante de la région géographique italienne. En effet, par « frontière naturelle » on ne peut entendre sinon une frontière délimitant avec précision deux régions contigües mais distinctes, et par conséquent représentée par un gros obstacle naturel, à savoir une chaîne de montagnes ou quelque grand fleuve. Un simple coup d'oeil sur la carte fait sauter aux yeux quelle est la frontière naturelle dans cette région, c'est-à-dire la chaîne des Alpes et la ligne de partage des eaux entre le bassin de l'Adriatique et le bassin danubien. C'est là un fait d'une évidence criante qui a été unanimement reconnu depuis la plus haute antiquité par les hommes d'Etat et les savants de tous les pays du monde, depuis Strabon jusqu'à Mazzini et jusqu'au Président Wilson.

B) *Arguments à caractère historique.* – L'histoire de la région Julienne, jusqu'au VIII^{ème} siècle après Jésus-Christ, est en tout semblable à celle des autres régions romaines ou romanisées de l'Italie. Ce n'est pas sans motif qu'elle a conservé jusqu'à l'heure présente ce nom que lui donnèrent les Romains et que les Yougoslaves eux-mêmes lui reconnaissent. Depuis le VIII^{ème} siècle, à travers toutes les transformations de régimes, politiques ou juridiques, cette histoire devient celle de la coexistence sur le même territoire de groupes italiens et de groupes slaves : coexistence qui n'est que naturelle dans une zone de frontière. En majorité les Italiens sont les descendants des anciennes populations romanes et leur développement historique va de pair avec celui qui marque les autres parties de l'Italie. La plupart des villes de l'Istrie ont été pendant des siècles unies aux possessions de la République de Venise ; mais le sentiment italien ne fut pas moins vivace ou expansif dans des centres comme Trieste et Fiume qui ne furent pas unis à Venise ou qui ne le furent que pendant quelques années seulement. Il est intéressant de remarquer que malgré la domination allemande, féodale d'abord et puis impériale, durée pendant plusieurs siècles sur la plus grande partie de la Vénétie Julienne, pas la moindre trace de la civilisation et de la langue allemandes ne demeure dans la région.

Les Slaves ont commencé à s'infiltrer dans la Vénétie Julienne à l'époque où leurs grandes vagues migratoires déferlèrent sur les rivages de l'Adriatique venant de l'Europe Orientale. De là vinrent les premiers noyaux slaves qui s'installèrent en deçà des Alpes Juliennes. La première trace historique, une protestation adressée au gouverneur franc par les populations romanes de l'Istrie contre un projet de colonisation slave du lieu, est datée de l'an 804 après J.-C. ; les Istriens obtinrent à cette occasion gain de cause. On trouve les premiers

noms slaves dans un document du XI^{ème} siècle. Le premier document marquant la présence de Slaves en Istrie est de 1030 après J.-C., celui qui signale leur arrivée dans le Carso triestin date de 1234. La grande majorité des Slaves fut importée pendant les siècles suivants par les seigneurs féodaux, allemands, comme serfs de la glèbe (qui devinrent par la suite propriétaires de leur terre), mais surtout par le Gouvernement vénitien de l'Istrie. A l'époque de la conquête vénitienne, l'Istrie était encore totalement romane : les forces contre lesquelles se mesurèrent les Vénitiens n'étaient pas slaves, elles étaient allemandes ou italiennes enrôlées dans le Frioul et placées sous les ordres du Patriarche d'Aquileia. Plus tard encore, au XVI^{ème} siècle, après la conquête des Balkans par les Turcs, des groupes importants de Slaves furent autorisés par la République de Venise et par la Commune de Trieste à venir s'établir, en qualité de paysans, dans la Vénétie Julienne où il leur était possible de conserver leur religion chrétienne. Les historiens sont à même de préciser la date exacte où ces groupes slaves, qui aujourd'hui sont établis dans la zone, ont été importés d'au delà des Alpes.

Enfin, après 1860, quand la lutte des irrédentistes italiens de la Vénétie Julienne s'étendit et montra clairement le désir de la région de se réunir à la mère-patrie, le Gouvernement impérial autrichien favorisa le plus possible l'immigration des Slaves de la Carniole et de la Croatie dans la Vénétie Julienne. Dans l'opinion du gouvernement de Vienne, confirmée d'ailleurs en plein au cours de la première guerre mondiale (1), les Slaves étaient en effet complètement gagnés à la cause de l'Empire, tandis que l'élément italien était irrévocablement décidé à obtenir son union à la patrie commune.

Au cours des siècles la chose apparaît clairement à la lumière de ce qui précède – la Vénétie Julienne est à mille lieues d'avoir subi une *italianisation* forcée : ce qu'elle a dû subir, au contraire, c'est une infiltration slave, progressive et continue. C'est bien gratuitement que l'on peut parler, comme on le fait maintenant du côté yougoslave, d'une résistance opposée par les Slovènes et les Croates aux « conquérants italiens ». Le fait même qu'ils prétendent aujourd'hui la reconnaissance de leurs droits en tant que groupe national prouve, en tout cas, que cette résistance aurait été bien peu visible. Il serait donc bien plus conforme à la réalité historique de parler d'une résistance que les Italiens ont dû opposer aux Slaves s'ils ont voulu éviter d'être chassés de leurs positions même dans les villes, habitées de toute antiquité par des populations de race et

(1) Belgrade fut conquis en 1916 par des troupes croates de l'Armée impériale autrichienne ; le général croate Sarkotich prit le Monténégro, le général serbe Borovich guida les armées autrichiennes contre l'Italie, en qualité de Commandant en chef. Le 3 mai 1917 les députés slaves votèrent au Parlement impérial de Vienne une déclaration en faveur de la « réunion de tous les peuples slaves du sud sous le sceptre des Habsbourg ». La Diète croate de Zagreb vota une résolution en faveur de la séparation par rapport à l'Autriche-Hongrie seulement le 29 octobre 1918, 15 jours après une déclaration analogue de la Diète hongroise. Les troupes slovènes et croates s'opposèrent à la marche en avant de l'Armée italienne dans le Veneto jusqu'aux derniers jours d'octobre 1918. Bien d'autres exemples du même genre pourraient être cités.

de langue italiennes. Les noms italiens des localités sont toujours les plus anciens ; les noms slaves sont relativement récents et représentent la traduction de vieux toponymes italiens. Ceci est frappant surtout dans le cas des villes, puisqu'il est certain que jamais les Slaves n'ont fondé le moindre centre urbain.

Il est tout aussi injustifié de parler d'une perpétuelle oppression subie par les Slaves. Au contraire, pendant des siècles et des siècles, sauf des épisodes restreints, l'histoire de la coexistence italo-slave dans la Vénétie Julienne est une histoire pacifique. La meilleure preuve c'est qu'il n'y eut jamais de ces épisodes de violence populaire provoqués par les haines de races comme on en a vu, même longtemps avant le XIX^{ème} siècle, dans beaucoup d'autres zones mixtes de l'Europe.

La preuve inverse nous est fournie par le nombre des familles slaves qui ont adopté spontanément la langue et la culture italiennes. Leurs descendants, après des siècles, portent encore des noms slaves, mais on les a vus devenir les partisans les plus convaincus de l'esprit italien de ces régions, on les a vus devenir des patriotes (Oberdan, Ossoinack, Ghiglianovich, Grossich, Vidacovich, Vidulich) des hommes de lettres et des artistes (Slataper, Stuparich) et des savants (Goidanich). De tels exemples sont particulièrement frappants depuis que, selon les principes démocratiques, on ne voit plus dans la nationalité un simple fait racial (comme le soutenaient les théoriciens nazis) mais surtout un fait de volonté librement exprimée. Des groupes compacts de gens à langue slave votèrent en Vénétie Julienne pour la liste italienne dans les élections qui eurent lieu sous le régime autrichien.

En conclusion, tout le déroulement des faits historiques dans la Vénétie Julienne prouve que les grands centres italiens (et, à la toute première place, Trieste, Gorizia, Pola et Fiume) loin de constituer des « enclaves » en territoire slave, ont toujours été au cours des siècles les pilastres fondamentaux de l'édifice autour desquels se sont peu à peu fauflés les Slaves. Dans les centres italiens on vit se développer les initiatives économiques qui ont donné la prospérité à une région fort pauvre par nature ; c'est là que surgirent les institutions civiles et intellectuelles qui procurèrent à tous les habitants, sans distinction, leurs bienfaits.

C) *Arguments à caractère ethnique.* — Dans une région qui au point de vue géographique est sans contredit italienne et qui au cours de toute son histoire a toujours été illuminée par la civilisation italienne, il existe aujourd'hui une population mixte, mêlée d'Italiens et de Slaves. Au cours de la session de septembre du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, il fut établi que l'on essaierait d'établir une division entre l'Italie et la Yougoslavie sur la base d'une ligne plaçant le plus possible de Slaves à l'est et le plus possible d'Italiens à l'ouest. Le tracé de cette ligne a été confié à une Commission d'experts après enquête sur les lieux. Selon les instructions fixées par la Commission, les Experts devront « prendre en considération non seulement la composition ethnique des zones mises sous enquête, mais aussi leurs caractéristiques économiques et

géographiques ». Une telle solution semblerait devoir correspondre à celle que le Gouvernement italien, en témoignage de ses intentions amicales et de son désir de réparer les torts à l'égard de la Yougoslavie, s'est déclaré disposé à admettre malgré les graves sacrifices qu'elle comporte pour les populations italiennes de la zone orientale. Pourvu qu'au préalable soit fixée une garantie internationale obligeant au respect des minorités demeurées en deçà ou au delà de la ligne-frontière, et pourvu qu'un statut autonome soit rétabli pour la ville italienne de Fiume, le Gouvernement italien a proposé en effet de façon concrète une ligne qui répond aux instructions ci-dessus de la façon la meilleure, c'est-à-dire la ligne qui porte le nom de feu le Président Wilson.

Le Gouvernement Italien attend ainsi les résultats du travail de la Commission des experts en confiant que la décision prise par le Conseil des Ministres des Affaires étrangères sera inspirée des principes de la plus grande justice et impartialité.

En attendant, il ne sera pas inutile de relever les inexactitudes les plus frappantes qui ont échappé aux défenseurs de la thèse yougoslave officielle au cours de leur argumentation à propos de la répartition ethnique de la Vénétie Julienne.

Comment ne pas s'apercevoir avant tout que du côté yougoslave on puise sans discrimination dans les recensements des époques les plus disparates (on remonte jusqu'en 1846) et l'on en retire seulement les chiffres les plus favorables à la thèse slave ? Dans la plupart des cas, on cite comme preuve le recensement autrichien de 1846 parce que – paraît-il – c'est le seul qui fasse vraiment autorité. Comme on pouvait s'y attendre, c'est au contraire justement le premier recensement que l'Autriche a effectué avec des visées nettement anti-italiennes, parce qu'il correspond justement à l'époque où l'esprit du *Risorgimento* avait pénétré parmi la population italienne de la Vénétie Julienne, ce qui contraignait désormais l'Administration autrichienne à prendre les devants. Mais même si nous admettions pour un instant la justesse de ce point de vue yougoslave, nous ne saurions saisir l'importance que pourrait revêtir un recensement, vieux d'un siècle, aux fins d'un jugement à rendre à l'heure présente. Une fois admis un tel principe, il n'y aurait aucune raison pour ne pas remonter à l'époque où les anciens Romains habitaient la Vénétie Julienne.

Il vaut la peine d'observer pourtant que, malgré tout cela et malgré que les chiffres puisés soient par trop inférieurs à la réalité actuelle, on est contraint du côté yougoslave à admettre que les villes de Gorizia et de Fiume ont une population italienne dans la mesure d'au moins 50 % ; que les deux tiers de la population de Trieste sont italiens, que la ville de Zara en Dalmatie a une nette majorité italienne, que sur la côte occidentale de l'Istrie il y a maintes « îles ethniques » constituées par des villes italiennes (le « *Mémorandum* » yougoslave lui-même en cite dix).

Ces simples affirmations suffisent à elles seules à prouver que, comme il n'y avait aucune raison géographique et historique pour soutenir l'appartenance de la Vénétie Julienne à la Yougoslavie, il n'y a pas non plus des raisons

ethniques suffisantes pour prétendre voir un caractère slave à la région.

La chose est d'autant plus évidente que les données sur lesquelles table la thèse yougoslave se révèlent, à un examen précis et impartial, substantiellement fausses. Du côté yougoslave on affirme que la population de la Vénétie Julienne s'élève aujourd'hui à environ 970.000 habitants, dont « à peu près 650.000 sont Yougoslaves ». Par simple souci d'objectivité, nous nous limiterons à faire remarquer que le dernier recensement autrichien, celui de 1910, donne pour les Slaves le chiffre de 467.005. N'oublions pas qu'il s'agit du recensement le plus favorable aux Slaves et le plus sujet à caution: il fit en effet l'objet d'une protestation formelle avancée à la Diète autrichienne le 26 juin 1911 par le Représentant italien qui avait réussi à prouver des faux nombreux et patents au détriment du groupe italien, mais surtout il fit l'objet de critiques de la part du bureau autrichien de la Statistique lui-même, qui le reconnut explicitement comme « ayant une valeur très relative » dans la Relation officielle qui accompagnait les résultats. Cet argument a été traité en détail dans la « *Relation sur les groupes ethniques de la Vénétie Julienne* » déjà présentée au Conseil des Ministres des Affaires étrangères et sur laquelle nous nous permettons d'attirer l'attention aux fins d'une évaluation de l'entière situation ethnique.

Il est à peine nécessaire de mettre en évidence l'absurdité de la prétention yougoslave selon laquelle, en trente-cinq ans, la population slave de la Vénétie Julienne se serait accrue de quelque 180.000 âmes (de 467.005 à 650.000) surtout si, après 1921, comme les Slaves le soutiennent explicitement par ailleurs, 90.000 Slaves auraient émigré (1) de la région et plusieurs milliers d'entre eux seraient morts dans la lutte partisane.

Quant aux Italiens, à en croire la thèse yougoslave, il n'y en aurait pas plus de 320.000. Or, le recensement autrichien de 1910 (le plus défavorable, comme nous l'avons dit, à la thèse italienne) comptait 401.746 Italiens résidant dans la région (354.908 sujets autrichiens de langue italienne et 46.838 ressortissants italiens). C'est donc là une affirmation non moins absurde que la précédente. Comment en effet la consistance du groupe italien aurait-elle pu se diluer de la sorte juste pendant la période où la Vénétie Julienne est demeurée annexée à l'Italie, juste au moment où un grand nombre d'Italiens, d'après les affirmations mêmes du côté yougoslave, s'est transféré dans la région ?

En réalité des calculs sérieux et équilibrés - amplement exposés dans la *Relation sur les groupes ethniques de la Vénétie Julienne* que nous venons de mentionner - donnent un chiffre d'environ 550.000 Italiens et environ 400.000 Slaves habitant la région avant le début de la seconde guerre mondiale. Il faut

(1) Il n'existe pas de données officielles pour confirmer ou démentir cette affirmation. Nul doute cependant qu'une quantité notable de Slaves, qui étaient immigrés dans la Vénétie Julienne au cours des années précédant immédiatement la première guerre mondiale ne soient rentrés chez eux après la réunion de la Vénétie Julienne à l'Italie. En majeure partie ils devaient faire partie de ce groupe de 47.000 Slaves mentionnés par le recensement autrichien de 1910 comme appartenant à la catégorie des militaires ou des fonctionnaires civils.

craindre, cependant, que des modifications sensibles n'aient été apportées à la composition ethnique de la Vénétie Julienne depuis lors : en premier lieu, comme conséquence immédiate de l'armistice signé par l'Italie en septembre 1943 et par suite de la politique en faveur des Slovènes et en faveur des Croates immédiatement appliquée par les forces d'occupation nazies ; en second lieu, et de façon bien plus profonde, après le mois de mai 1945 (surtout dans la zone orientale) comme conséquence de l'oeuvre de dénationalisation précipitée, mais radicale, effectuée par l'administration yougoslave. A part les déportations, il ne faut pas oublier que des quantités d'Italiens se sont vus contraints d'abandonner leurs villes de résidence pour échapper aux persécutions systématiques et que bien d'autres, soit rappelés sous les drapeaux, soit amenés par les vicissitudes de la guerre à s'établir momentanément dans d'autres régions de l'Italie, se sont vus dans l'impossibilité de rentrer chez eux de peur de tomber sous la terreur yougoslave. Un cas typique nous est fourni par la ville de Pisino : sur un total de 2.400 Italiens qui s'y trouvaient à la veille de la guerre, il y en a 615 réfugiés ça et là à travers l'Italie et 495 disparus. Il est évident que, selon les instructions fixées à la Commission des Experts, un tel ensemble de circonstances exceptionnelles devra continuellement être gardé présent à l'esprit pour que l'on évite de sanctionner un état de choses créé artificieusement par la violence et l'oppression.

D) *Arguments à caractère économique.* – Selon les affirmations yougoslaves, la prospérité économique de la Vénétie Julienne dépend strictement de la prospérité de la Yougoslavie et inversement. Les deux régions se complèteraient l'une l'autre et, même, la Vénétie Julienne constituerait le principal débouché sur la mer de la Yougoslavie. Si bien qu'une ligne de séparation quelconque entre l'une et l'autre irait au détriment des deux.

Il n'existe aucun argument fondé à l'appui de cette thèse ni pour ce qui concerne l'ensemble de la Vénétie Julienne, ni pour ce qui concerne Trieste en particulier.

Au point de vue agricole, la Vénétie Julienne est une contrée extrêmement pauvre pour des raisons de géologie et de structure. A part sa chétive agriculture que l'Italie a cherché à améliorer en bonifiant 22.000 hectares de terrain – ce qui a représenté des frais pour une somme de 200 millions de lires d'avant-guerre – les richesses de la région sont essentiellement forestières et minières. On ne voit pas très bien quel avantage retirerait dans ce domaine la Vénétie Julienne d'une annexion de la part de la Yougoslavie, étant donné que ce pays est l'un des plus riches producteurs de bois (il en a toujours exporté à profusion) et qu'il possède des gisements de minerais analogues à ceux de la Vénétie Julienne, avec la différence qu'ils sont bien plus vastes et d'un rendement bien supérieur. La Yougoslavie a toujours exporté de la bauxite extraite de ses gisements en Dalmatie et à Pago (encore à la veille des événements de 1941 la totalité ou presque du précieux minerai allait alimenter les usines allemandes d'aluminium). Il est vrai que la Yougoslavie importe près de 400.000 tonnes de char-

bon par an, mais il s'agit de charbon de la qualité la meilleure (anthracite) et non de la qualité extraite des mines de l'Arsa (lignite). La Yougoslavie pourrait avec facilité produire du charbon de ce dernier type si elle exploitait plus rationnellement ses gisements de la Slovénie (Trifail), de la Serbie et de la Dalmatie (surtout ceux de Livno, dont la modernisation a été entreprise par les Allemands pendant la guerre). Dans le secteur de l'aluminium, l'Italie a une importante industrie qui manque totalement en Yougoslavie : cette industrie offre un débouché sûr, à l'intérieur de l'économie italienne, aux bauxites de l'Istrie ; chaque année l'Italie se voit contrainte d'importer plus de 12 millions de tonnes de charbon, elle a donc un intérêt évident à pousser au maximum le rendement des mines de l'Arsa, qui en 1920 rendaient à peine quelques milliers de tonnes par an, tandis qu'elles sont parvenues, grâce à un effort opiniâtre, à procurer en 1939 un total d'un million de tonnes. L'Italie est un pays terriblement pauvre en bois, de là l'intérêt qu'elle porte au développement de l'industrie forestière dans la Vénétie Julienne, comme le prouve la transformation du village rural de Villa del Nevoso, aujourd'hui devenu un centre économique important.

Nous n'entendons pas, par ce qui précède, soutenir le principe qu'il suffit pour une nation d'avoir besoin d'une source propre de matières premières pour avoir ainsi le droit de prétendre à annexer un territoire donné ; nous voulons simplement faire remarquer que la thèse yougoslave, selon laquelle la prospérité de la Vénétie Julienne dépend d'une annexion de la part de la Yougoslavie, ne saurait être admise par quiconque est au courant des différents termes de la question.

A l'égard de la ville et du port de Trieste, la thèse yougoslave devient encore plus difficile à plaider. Non seulement on peut affirmer, en toute certitude, que la prospérité de Trieste ne dépend pas d'une union éventuelle à la Yougoslavie, mais encore aucun argument fondé ne permet de soutenir l'idée selon laquelle la prospérité de la Yougoslavie serait menacée par l'absence de Trieste à l'intérieur de ses frontières. Un coup d'oeil à la carte et au tracés des voies de communications suffit pour se rendre compte immédiatement que Trieste ne constitue ni le débouché naturel de la Yougoslavie, ni le débouché le plus important de ce pays vers la mer. Le débouché naturel pour la Serbie méridionale et pour la Macédonie c'est Salonique, pour le Monténégro c'est Antivari et Cattaro, pour la Bosnie et l'Herzégovine c'est Raguse (Dubrovnik) et le nouveau port de Ploce construit à l'embouchure de la Narente par les Italiens pendant la guerre, pour la Croatie et la Lika ce sont Spalato, Sebenico, Porto Re et Soussak. Tout au plus Trieste peut-il être considéré comme le débouché naturel de la Slovénie et d'une partie de la Croatie. Mais par suite de la construction du nouveau chemin de fer Gottschen-Ogulin (qui devrait être achevé désormais), même le trafic de ces deux régions trouverait son débouché naturel à Soussak.

Tout cela est prouvé par les chiffres suivants : au cours des années qui ont précédé immédiatement cette guerre le trafic maritime yougoslave pris dans son ensemble s'élevait à une moyenne de 2.300.000 tonnes par an, tandis que le trafic du port de Trieste à lui seul s'est élevé, pour l'année 1937, à 3.200.000 tonnes. La participation yougoslave au trafic de Trieste a toujours été très modeste par

rapport à celle des autres Etats (au cours des quatre ans qui vont de 1937 à 1941 elle n'a représenté que 6,15 % du mouvement total, en face de 32,24 % pour l'Autriche, 27,19 % pour l'Italie, 18,47 % pour la Tchécoslovaquie). Même dans le port de Fiume, la participation yougoslave n'a jamais atteint, aussi bien avant la première guerre mondiale qu'après, plus de 20 à 25 % du trafic d'ensemble, à tel point que jamais la Yougoslavie n'a pu mettre en fonction la totalité des installations mises à sa disposition dans le port de Fiume depuis 1925 par l'Italie.

En réalité l'hinterland économique du port de Trieste (et même, quoique dans une mesure plus restreinte, celui du port de Fiume) n'est pas la Yougoslavie, mais une vaste zone de l'Europe centrale (Autriche, Tchécoslovaquie, Hongrie, Pologne méridionale). Si après la réunion de Trieste à l'Italie on a pu remarquer dans le trafic du port une diminution (qui est fort loin, tout de même, de la mesure indiquée par les Yougoslaves, et qui s'était résorbée puisqu'en 1937 on était presque remonté au niveau maximum d'avant-guerre avec un total de 5.401.578 tonnes de trafic contre 6.147.315 en 1913), cela a dépendu d'une quantité de raisons bien connues, que nous avons exposées en détail par ailleurs et qui peuvent se résumer de la sorte : démembrement de l'Empire austro-hongrois et appauvrissement des Etats successeurs ; entraves infligées au trafic de la zone ainsi modifiée, allégées seulement en partie par les tarifs adriatiques sur lesquels s'entendirent les états successeurs en faveur des ports de Trieste, Fiume et Soussak ; crise économique mondiale de 1929-1934 ; concurrence des ports allemands ; développement de la production charbonnière en Pologne au détriment de la production anglaise transportée par mer ; perte des marchés turc et égyptien pour les sucres de la Tchécoslovaquie etc. Tout cela n'a rien à voir avec les rapports entre Trieste et son hinterland « yougoslave », d'autant plus que, même en 1913, les territoires successivement incorporés, en 1920, à la Yougoslavie, ne contribuaient au trafic ferroviaire de Trieste que par un pourcentage insignifiant, s'élevant à 9,3 %.

D'autre part, la contraction dans les trafics du port de Trieste (dont la capacité s'accrut cependant de 14 % après 1919 grâce aux perfectionnements techniques apportés à grands frais par l'Italie) a été largement compensée par le développement extraordinaire que l'Italie a donné aux activités industrielles de la ville. Sans entrer dans des détails – qui pourraient être amplement illustrés et documentés, le cas échéant – il nous suffira de citer quelques chiffres. Les entreprises industrielles et artisanes qui étaient au nombre de 3.628 en 1927 s'élevèrent à un total de 13.988 en 1938, avec un indice d'augmentation, pour les seules industries, de 37 %. En 1938 une masse de personnes correspondant à 53 % de la population de Trieste était employée dans les industries ; à eux seuls les chantiers navals de Trieste et de Monfalcone, agrandis et modernisés au cours des vingt-cinq dernières années, procuraient du travail à plus de 20.000 ouvriers. Les chantiers navals de Fiume ont reçu une impulsion tout aussi vigoureuse. Il est plus que douteux que l'industrie yougoslave des constructions navales soit à même de faire travailler à plein rendement des installations d'une

telle importance, vu que dans la période entre les deux guerres les petits chantiers de Porto Re et de Sebenico ont suffi à satisfaire à toute la demande yougoslave dans ce secteur. Les chantiers de la Vénétie Julienne sont d'ailleurs étroitement liés aux industries mécaniques et métallurgiques de l'Italie du nord en ce qui concerne la fourniture de machines-outils, et produits semi-manufacturés. De telles industries sont tout à fait inexistantes en Yougoslavie. Les liens sont tout aussi étroits entre les centres industriels italiens et l'industrie sidérurgique de Trieste (« *Ivanja* » de Servola), l'industrie des conserves alimentaires, les raffineries d'huiles minérales (parmi lesquelles la « *Aquila* » construite en 1935) dont tous les débouchés sont en Italie. Sur 150.000 tonnes de fonte produite à Trieste, 130.000 étaient absorbées par les aciéries et les fonderies de l'Italie du nord.

En face de ces chiffres, bien minime est l'importance des petits centres industriels de Celje, Maribor, Lubiana et quelques autres que les Yougoslaves citent comme formant un unique système industriel avec la Ville de Trieste. Même si ces centres avaient l'importance que du côté yougoslave on veut leur attribuer, on ne comprend pas en quoi cela pourrait justifier une annexion de la part de la Yougoslavie de la Vénétie Julienne, ou pis encore, de Trieste. Ce serait comme si l'Allemagne pouvait exiger l'annexion de la Hollande ou de la Belgique parce que Rotterdam et Anvers forment les ports naturels du bassin rhénan-westphalien, ou si la Suisse avançait des droits sur la Ligurie et la Provence parce que Gênes et Marseille constituent son débouché naturel vers la mer.

Nous ne saurions enfin passer sous silence la menace, clairement et officiellement manifestée par les Yougoslaves, de faire obstacle par tous les moyens sur leur territoire au trafic de Trieste au cas où leurs prétentions ne seraient pas admises. Tout en observant qu'une telle attitude s'accorde bien difficilement avec les principes de la démocratie et d'une fructueuse et pacifique collaboration internationale, il est bon de se rendre compte que des mesures de ce genre ne feraient pas seulement du tort à Trieste, mais en égale mesure aux peuples de l'Autriche, de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie qui ont tous besoin de Trieste et de Fiume pour leurs trafics internationaux, et qu'en définitive elles n'iraient à l'avantage que des ports allemands. Il faut encore noter que du côté yougoslave on s'est proclamé contraire à l'internationalisation du port de Trieste, tandis que du côté italien ce principe a été ouvertement accueilli dans le sens de l'établissement d'un port franc et de l'octroi d'une série de concessions en faveur des Etats de l'hinterland, pourvu qu'un tel régime de coopération internationale élimine toute concurrence néfaste entre Trieste et Fiume.

Il y a enfin un autre facteur qui doit être tenu présent et qu'il faut considérer attentivement : déjà une fois au cours du dernier quart de siècle Trieste et la Vénétie Julienne ont dû subir une nouvelle orientation économique comme conséquence d'une nouvelle situation politique et juridique. En vingt-cinq ans d'unité économique et douanière avec l'Italie, la Vénétie Julienne a su s'harmoniser parfaitement au système économique de la péninsule italienne et, tout

en conservant sa fonction primordiale de « grand embarcadère de l'Europe Centrale », elle a su se frayer de nouvelles routes vers la prospérité. Tout ce qu'il sera possible de faire pour ne pas arracher la Vénétie Julienne au système économique où elle s'est si facilement insérée, tout ce qu'il sera possible de faire pour ne pas couper les liens qui l'unissent à d'autres zones de l'Italie, ne pourra qu'être salutaire à la prospérité de la région et, par conséquent, étant donné que la prospérité comme la paix est indivisible, ne pourra qu'être salutaire à tous les peuples.

E) *Arguments à caractère politique.* – Particulièrement aigres sont aujourd'hui les commentaires et les critiques yougoslaves contre le traité de Rapallo. On voit dans ce traité tantôt une grande injustice perpétrée contre le peuple yougoslave ; tantôt une imposition ou quelque chose d'approchant ; tantôt une preuve manifeste d'un soi-disant impérialisme italien, toujours présent et tourné, même avant le fascisme, vers la péninsule balkanique ; tantôt – fait plus grave encore – une première manoeuvre en vue d'un plan médité d'agression italienne dans ce secteur. Il n'est pas difficile de répondre à de telles assertions, auxquelles peut-être l'éloignement des événements ou l'oubli de la majorité des faits et des circonstances essentielles peut donner quelque crédit permettant de présenter une vision altérée de la situation.

Le traité de Rapallo est en réalité, dans toute l'histoire, un des rares exemples (l'unique après la guerre de 1914-1918) d'un accord relatif à la délimitation de frontières qui ait été librement discuté et librement signé par les représentants démocratiquement élus des deux Etats intéressés et non moins librement ratifié par les Parlements respectifs de ces Etats.

On ne peut certes taxer d'impérialiste ou d'oppressif un traité qui n'apportait au fond à l'Italie que le couronnement de son unité géographique et nationale. Si la conquête de ce but amena à l'intérieur des nouvelles frontières de l'Italie une minorité de langue différente, il faut bien rappeler que bien plus importantes, en chiffres aussi bien absolus que relatifs, ont été les minorités que le nouvel Etat yougoslave réussit à englober à l'intérieur de son propre territoire (environ deux millions et demi d'âmes, équivalant à plus de 16 % de la population totale d'avant-guerre).

Les considérations exposées ne peuvent être affectées par les déclarations des représentants yougoslaves, qui ont tenu à observer, à Londres, que, avant son intervention pendant la guerre de 1914-18, l'Italie s'était fait reconnaître dans le traité de Londres des frontières plus amples que celles qui furent établies finalement dans le traité de Rapallo. Les Alliés en 1915 ne s'étaient pas proposé comme but le démembrement de l'empire austro-hongrois ; il était donc compréhensible que l'Italie demandât des garanties sûres contre une éventuelle résurrection de la menace que les Habsbourg avaient fait peser pendant cinquante ans sur sa frontière orientale. Dans la première phase des négociations de Versailles, si du côté italien on fit appel à la lettre du traité de Londres ce fut en premier lieu pour faire pièce aux prétentions yougoslaves qui, dès cette époque,

prétendaient annexer Trieste, sans songer que ce nom de Trieste avait été le drapeau sous lequel l'armée italienne avait combattu sa dernière guerre pour l'unité nationale. On le fit aussi parce que le peuple italien n'avait pas encore pu oublier que des milliers de ses enfants étaient tombés en combattant contre les régiments slovènes, croates ou bosniaques, troupes fidèles à l'armée impériale austro-hongroise. Toutefois, même au cours des pourparlers de Rapallo, tandis que les troupes italiennes occupaient encore certains territoires de la Dalmatie, le comte Sforza, Ministre des Affaires étrangères d'Italie, fit connaître aux délégués yougoslaves que, même si on ne parvenait pas à un accord, l'Italie procéderait au retrait de ses troupes à l'ouest d'une ligne, qui fut par la suite établie comme ligne-frontière. Dans le but d'atteindre un accord avec le peuple yougoslave, l'Italie démocratique renonçait de la sorte, implicitement, à défendre sur la côte de la Dalmatie les « enclaves » italiennes, dont seulement Zara plus tard put être ramenée à l'unité politique italienne.

Le traité de Rapallo constitue donc la preuve de la volonté précise qu'avait l'Italie démocratique de fonder sur des bases solides l'amitié italo-yougoslave. Depuis Giuseppe Mazzini jusqu'à nos jours, tous les grands Italiens ont eu la conviction qu'il existait tous les éléments nécessaires pour une paix perpétuelle et une solide amitié entre la nation italienne et les peuples yougoslaves ; mais personne d'entre eux n'a jamais supposé que la paix et l'amitié auraient pu s'établir en renonçant à la sauvegarde des Italiens installés dans les régions de frontière, ou bien en mettant en péril la sécurité nationale. Ce fut certes dans cet esprit que Mazzini, paladin s'il en fut jamais de la démocratie et défenseur inébranlable du principe des nationalités, jugea indispensable que toute la Vénétie Julienne, y compris le Carso et Postumia, fit partie de l'Italie.

Deux ans seulement après Rapallo s'ouvrit la période du fascisme : c'est une période que le gouvernement démocratique de l'Italie nouvelle n'essaye de justifier en aucune façon, puisqu'il l'a solennellement flétrie et condamnée. Il est toutefois légitime de rappeler que tout de suite après que le traité de Rapallo avait été ratifié par le Parlement italien et la Skupcina, une violente campagne, qu'alimentaient les milieux ultra-nationalistes de la Yougoslavie – il est facile d'en donner une documentation (1) – avait déjà provoqué des actes de sabotage nombreux et des mouvements insurrectionnels dans la Vénétie Julienne, ourdis par des éléments venus de l'autre côté de la frontière. C'est ainsi que l'on vit naître toute une série d'actions et de ripostes, de critiques et d'incompréhensions réciproques, qui malheureusement devaient exercer une influence si néfaste sur les rapports entre les deux pays au cours des années suivantes.

(1) Deux jours après la signature du Traité de Rapallo, le journal yougoslave « Novo Dobo » écrivait : « Voilà le début d'une nouvelle guerre, sans armistice et sans quartier ». Le quotidien « Obzor » de Zagreb incitait « à la vengeance, dès la première occasion ». Des affiliés à l'organisation terroriste « Orjuna » passèrent la frontière pour assassiner des gendarmes italiens et des Slaves coupables d'aimer l'Italie, pour jeter des bombes, pour mettre le feu à des écoles et à des édifices publics.

Pourtant, si l'on examine objectivement et à fond même cette parenthèse douloureuse du passé, une conviction finit par se former et l'on se rend compte que, soit les agitations anti-italiennes en Yougoslavie, soit les agitations anti-yougoslaves en Italie étaient fomentées uniquement par un clan restreint de nationalistes effrénés qui pendant cette période ont dominé malheureusement en grande partie la vie politique des deux pays. La part prise par les deux peuples à ces manifestations, aussi bien en deçà qu'au delà de la frontière, était bien insignifiante, quand elle existait. Cela est prouvé par le fait qu'au cours des brèves périodes de trêve on put remarquer une floraison immédiate de rapports d'amitié entre le peuple yougoslave et le peuple italien, tandis que des liens économiques et intellectuels se nouaient avec facilité. Même dans la Vénétie Julienne il y eut au cours de ces périodes un calme absolu et on vit renaître cette coexistence pacifique entre Slaves et Italiens qui avait été la règle dans les époques précédentes.

Cette compréhension réciproque entre les deux peuples qui allait au delà et, souvent, à l'encontre de la politique officielle de leurs Gouvernements respectifs, se manifesta même à l'occasion de la guerre contre la Yougoslavie où l'Italie se trouva malheureusement entraînée à la remorque de l'Allemagne. Nous ne citerons que quelques-uns d'entre les exemples nombreux qui pourraient être rapportés. Lorsque les Allemands commencèrent à déporter en Serbie la population entière de la Carniole supérieure, 40.000 Slovènes trouvèrent un refuge spontanément offert à Lubiana et dans la Carniole méridionale où se trouvait la zone d'occupation italienne ; plusieurs milliers de Serbes se déplacèrent de la Serbie pour gagner en Dalmatie la zone d'occupation italienne ; des milliers et des milliers de Juifs de la Croatie furent sauvés de la déportation en Pologne par les commandements italiens, malgré les pressions multiples et répétées des autorités allemandes ; enfin les autorités italiennes mirent fin aux cruels massacres de Serbes de tout âge et de tout sexe que les « Oustachas » avaient inauguré pour donner l'empreinte croate à la Bosnie-Herzégovine. Nous ne citons ces faits pour excuser l'Italie pour sa participation à la guerre contre la Yougoslavie (1) mais seulement pour faire remarquer à quel point, même dans les circonstances les plus tragiques, le peuple italien et le peuple yougoslave ont compris spontanément que tout contribue à les faire fraterniser autour des bords de l'Adriatique. Le meilleur gage de cette fraternisation est représenté par le nombre des combattants italiens qui, après l'armistice de l'Italie avec les Nations Unies, se sont rangés aux côtés des troupes du maréchal Tito dans la lutte contre les Allemands en méritant l'éloge du maréchal, et par les partisans italiens de la Vénétie Julienne qui, dès le premier instant (on les trouve cités dans le bulletin allemand du 23 septembre 1943), ont pris les armes contre les troupes nazies.

(1) Il faut tout de même mettre en lumière le fait que les pertes attribuées par les Yougoslaves à la faute de l'Italie sont considérablement amplifiées. On a imputé aux troupes italiennes même les 300.000 hommes qui ont trouvé la mort dans les luttes intestines entre Serbes et Croates, entre « Tchetsniks » du général Mikhaïlovitch et partisans de Tito.

Ces faits probants nous autorisent d'autant plus à regretter que, pas même après la chute du fascisme et l'armistice de l'Italie, le Gouvernement yougoslave n'ait guère encouragé ce sentiment spontané de fraternité renaissante. Il suffit de rappeler le traitement infligé aux soldats des divisions italiennes qui s'étaient battus en Yougoslavie aux côtés des hommes du maréchal Tito, quand on n'eut plus besoin d'eux ; l'internement des prisonniers Italiens qui, après avoir été libérés des camps allemands, rentraient chez eux en passant par le territoire yougoslave ; surtout, les persécutions dont on a accablé les Italiens de la Vénétie Julienne et qui ont jeté l'alarme dans l'opinion publique du monde entier.

Toutefois, bien loin de vouloir entrer dans une série de récriminations réciproques à ce sujet, le Gouvernement italien ne poursuit qu'un seul but lorsqu'il rappelle ces événements : mettre en évidence l'absolue nécessité d'une prompte et sûre entente, telle qu'elle puisse permettre aux deux pays limitrophes d'en finir à jamais avec le passé et d'ouvrir un chapitre complètement nouveau dans l'histoire de leurs relations réciproques.

En confirmant ses propres opinions, déjà exprimées à Londres, et dans le cadre des décisions d'ordre général prises à la même occasion par le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères, le Gouvernement italien confirme d'être prêt à accepter comme base de discussion le principe ethnique, dans le sens de laisser le moindre possible d'Italiens en territoire yougoslave et le moindre possible de Slaves en territoire italien. Ceci toutefois maintient la nécessité de sauvegarder le plus possible la vie économique des territoires situés soit à l'est qu'à l'ouest de la nouvelle frontière et les conditions nécessaires pour leur prospérité respective. A cette occasion le Gouvernement italien confirme encore son opinion réfléchie selon laquelle toute décision concernant la nouvelle frontière italo-yougoslave devrait être encadrée dans un accord international qui fixe l'aménagement définitif de toute la zone de l'Adriatique : en particulier le statut de Ville Libre à restituer à la ville de Fiume ; une garantie pour les minorités demeurées dans l'un ou dans l'autre des territoires en même temps qu'un régime spécial pour Zara ; la démilitarisation éventuelle de certaines zones côtières : l'indépendance de l'Albanie ; et enfin un régime international pour les ports de Trieste et de Fiume.

L'Adriatique constitue une route commune à bien des peuples divers. L'intérêt de tous, aussi bien du peuple italien que des peuples yougoslaves et des peuples de l'Europe centrale, exige que l'Adriatique demeure libre et pacifique. Il est dans l'intérêt de l'humanité entière, que cette région cesse de représenter un point de friction possible entre Etats limitrophes et qu'elle devienne au contraire ce que la nature l'a destinée à être : un point de rencontre et une voie pour des échanges aussi bien commerciaux qu'intellectuels.

Toute solution imposée par la force qui ne tiendrait pas compte des légitimes intérêts italiens dans cette zone effacerait cette perspective sereine et engendrerait à nouveau une situation qui pourrait empoisonner dans l'avenir non seulement l'atmosphère de cette région mais encore celle de l'Europe tout entière.

Rome, 30 mars 1946.